

50 ans de confiance à Cité Joie



Répit 2011-2012

Cité Joie
Vacances • Répit • Plein air

Septembre 2011						
L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

Octobre 2011						
L	M	M	J	V	S	D
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24 31	25	26	27	28	29	30

Novembre 2011						
L	M	M	J	V	S	D
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
22	22	23	24	25	26	27
29	29	30				

Décembre 2011						
L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

Janvier 2012						
L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

Février 2012						
L	M	M	J	V	S	D
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29				

Mars 2012						
L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

Avril 2012						
L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

Mai 2012						
L	M	M	J	V	S	D
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

Juin 2012						
L	M	M	J	V	S	D
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
Camp de vacances été						

Juillet 2012	
Camp de vacances été	

Août 2012	
Camp de vacances été	

LÉGENDE

Adultes seulement

Enfants / Adultes

Enfants seulement

Camps d'hiver

Le service répit célèbre le 50^e anniversaire de Cité Joie !

- un personnel expérimenté et attentionné
- une programmation dynamique
- répits se prolongeant en juin
- NOUVEAU ! répit spécialisé pour la clientèle autiste
- activités spéciales 50^e anniversaire.



Semaine de relâche 2012

10 journées de répit à la portée des parents

Choix de formules courte ou longue durée
Consultez la brochure !



Personnes âgées

L'heure est à la détente !

Des fins de semaine pour les personnes âgées. Détente, bons repas, confort et toute l'attention de notre personnel.
Voir la grille de séjours pour plus d'information.

Cité Joie, c'est l'fun !

Des activités de toute sorte animées par notre personnel sympathique !

Répit spécialisé pour la clientèle autiste

Cité Joie offre cette année la possibilité à la clientèle autiste de bénéficier de séjours répit.

Pavillon autonome et sécuritaire
Interventions personnalisées et suivies
Informez-vous auprès de
Marie-Noëlle Savard.
Places limitées.

La sécurité

La direction de Cité Joie accorde une attention spéciale au volet sécurité de son service de répit. Cela se traduit par une équipe de personnel qualifié et formé, des bâtiments qui répondent à toutes les normes en vigueur et la présence d'un système électrique d'urgence en cas de panne (génératrices).

Accès répit

Cité Joie, partenaire de votre répit

**Efficace, économique,
accessible**

- S'adresse aux associations et organismes désirant offrir du répit
- Formule *Coup de main*
Cité Joie fournit : le pavillon, l'hébergement, la restauration, les équipements récréatifs et l'accès aux facilités
L'organisme fournit : l'encadrement et les soins spécialisés
- Formule *Coup de pouce*
Cité Joie fournit : le pavillon, les équipements récréatifs et l'accès aux facilités
L'organisme fournit : son personnel et ses repas

Réservez votre pavillon : Marie-Noëlle Savard, 418-849-7183

Tarifs sur demande.

Promotion : tarifs avantageux sur réservations multiples.



**Réservez dès maintenant votre séjour
en ligne au www.citejoie.com
ou retournez le formulaire d'inscription**

Pour de plus amples informations :
Marie-Noëlle Savard, directrice des opérations
28 chemin des Cascades, Lac-Beauport, QC, G3B 0C4
Tél. : (418) 849-7183
mnsavard@citejoie.com

SERVICE DE RÉPIT CITÉ JOIE

2011-2012

50
ans de confiance



Cité Joie
Vacances • Répit • Plein air

Service de répit Cité Joie

Depuis plus de 20 ans, Cité Joie accueille les personnes handicapées dans le cadre de son programme répit.

Pour une fin de semaine, une semaine de camp d'hiver ou la relâche, Cité Joie est la ressource sur laquelle vous pouvez compter.

Le répit à Cité Joie, c'est :

Le Service de répit Cité Joie est une ressource de soutien à la famille qui permet d'accueillir la personne handicapée sous la forme de mini-séjours vacances. C'est aussi toute l'attention accordée aux familles qui se traduit par l'entretien de liens de confiance particuliers.

* NOUVEAU ! Répit spécialisé pour la clientèle autiste

Cité Joie offre cette année la possibilité à la clientèle autiste de bénéficier de séjours répit personnalisés et distinctifs. Cité Joie réintègre cette clientèle qui, au cours des dernières années, utilisait nos services par l'intermédiaire de la Société de l'autisme.

* Répits animés - À Cité Joie, c'est l'fun !

À Cité Joie, le répit, c'est comme de courtes vacances ! Cette approche, unique à Cité Joie, permet aux enfants et adultes qui fréquentent notre centre de participer à une foule d'activités sportives, de plein air, artistiques et culturelles. **Des vacances pour les participants, une pause bien méritée pour les proches : une formule gagnante !** Une thématique différente chaque mois. Nos vacanciers profitent donc de séjours uniques !

* Un personnel qualifié et attentionné

Sous la direction de Marie-Noëlle Savard, directrice des opérations, notre équipe d'animation offre aux vacanciers des soins personnalisés. Après chaque séjour, une évaluation est produite afin de connaître le déroulement de la fin de semaine.

* Un suivi personnalisé - Un lien de confiance qui se perpétue

Il nous fait toujours plaisir d'échanger avec les parents et responsables afin d'offrir aux usagers des soins adaptés et de qualité. Ce service est pour nous une priorité qui facilite le maintien de bonnes relations. Notre écoute et notre disponibilité AVANT, PENDANT et APRÈS le séjour sont les éléments clés de notre service à la clientèle.

* Politique de tarifs raisonnables

Cité Joie applique sa politique de **tarifs raisonnables**. Cette formule permet de charger uniquement une partie des coûts réels du séjour. L'autre portion provient de donateurs et partenaires qui ont, comme nous, l'objectif de faciliter l'accès à nos services au plus grand nombre possible de familles.

CENTRE DE JOUR

N'hésitez pas à vous offrir une journée de répit

Formule A :

(9h à 16h, du lundi au vendredi)

Personne ressource + deux collations

Tarif journalier

50 \$/personne

Formule B : Allongez votre fin de semaine !

Un congé pédagogique se présente un vendredi... Pourquoi ne pas profiter de cette occasion pour débiter la fin de semaine le vendredi matin au coût de 50 \$ pour la journée (selon la disponibilité du personnel) ?

Note : Cité Joie se réserve le droit d'accepter ou de refuser l'accès au centre de jour selon la disponibilité du personnel.

PROGRAMME RÉPIT SAISON 2011-2012

16 septembre 2011 au 10 juin 2012

Une pause qui fait du bien à un prix raisonnable !

Inscription :

Membre du Service de répit Cité Joie

60 \$/personne*

* Ces frais d'inscription couvrent la période du 16 septembre 2011 au 10 juin 2012.

	Tarif A	Tarif B	Tarif C
Fin de semaine régulière	Ratio régulier	Ratio 1/2 Accompagnateur de Cité Joie	Ratio 1/1 Usager et accompagnateur de l'extérieur inclus
Du vendredi soir 19h30 au dimanche 16h30	180 \$	220 \$	185 \$
Fin de semaine spéciale ex. : congé scolaire, fériés	90 \$ (suppl./jour)	110 \$ (suppl./jour)	92,50 \$ (suppl./jour)

La direction se réserve le droit de refuser toute inscription en regard de sa politique d'accueil.

NOTES :

1. Les frais d'inscription au Service de répit Cité Joie, nécessaires pour se prévaloir de ce service, sont obligatoires et non remboursables.
2. Le tarif C concerne le coût d'hébergement pour l'accompagnateur recruté par la famille, et inclut le coût du séjour de l'usager.
3. Bien que le Service de répit débute en septembre, l'inscription peut se faire en tout temps pendant l'année.
4. Limite de 30 personnes acceptées par fin de semaine de répit.
5. **IMPORTANT - Aucun reçu ne peut être émis avant que le séjour n'ait eu lieu.** Le reçu vous sera posté dans la semaine suivant le séjour. Si le délai vous cause problème, il nous est possible de facturer directement l'institution qui paye le séjour (CLSC, curateur, etc.). Si tel est le cas, prière de communiquer avec Marie-Noëlle Savard.

Aide financière

Cité Joie peut vous proposer certains organismes offrant du soutien financier au répit, en cas de besoin. Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec Marie-Noëlle Savard au (418) 849-7183 ou par courriel à mnsavard@citejoie.com.

NE PAS INCLURE LES FRAIS RELIÉS AU PROGRAMME DE RÉPIT À CEUX DES CAMPS D'HIVER OU DES CAMPS D'ÉTÉ.

Accompagnement ratio 1/2

Le tarif B s'applique aux personnes handicapées qui nécessitent une attention personnalisée sous forme d'un ratio 1/2, utilisant l'accompagnateur de Cité Joie. **Deux à quatre places ont été réservées pour les vacanciers nécessitant un accompagnement spécialisé (1/2), selon la disponibilité du personnel.** Ces places seront allouées équitablement entre les membres répit nécessitant ce ratio.

Accompagnement ratio 1/1 - accompagnateur de l'extérieur

Le tarif C s'applique aux personnes handicapées qui nécessitent une attention personnalisée sous forme d'un ratio 1/1 utilisant un accompagnateur de l'extérieur. **Cet accompagnateur ne doit en aucun temps faire partie de l'équipe d'employés de Cité Joie.** Dans cette formule, Cité Joie peut garantir en tout temps ces places.

* Pour plus d'information, consultez le Volet accompagnateur de l'extérieur p. 6.

Clientèle autiste : Voir document joint pour information.

CAMP DES RÉVEILLONNEUX

On fête Noël !

**Grand réveillon et
cadeaux pour tous !**



27 au 31 décembre 2011

Arrivée le 27 à 10h30, départ le 31 à 12h15

* Camp pour adultes seulement *
Déficience intellectuelle et motrice

	Tarif A	Tarif B	Tarif C
	Membre répit Ratio régulier	Non-membre répit Ratio régulier	Usager et accompagnateur
A) 1 ^{er} versement à l'inscription	225 \$	275 \$	230 \$
B) 2 ^e versement (postdaté 01-11-11)	200 \$	210 \$	200 \$
TOTAL	425 \$	485 \$	430 \$

* Ratio 1/2 non disponible

CAMP DES PIONNIERS

Partez à la découverte des plaisirs de l'hiver !



4 au 8 janvier 2012

Arrivée le 4 à 19h30, départ le 8 à 16h30

Pour tous
Déficience intellectuelle et motrice

	Tarif A	Tarif B	Tarif C
	Membre répit Ratio régulier	Non-membre répit Ratio régulier	Usager et accompagnateur
A) 1 ^{er} versement à l'inscription	250 \$	280 \$	250 \$
B) 2 ^e versement (postdaté 01-11-11)	105 \$	135 \$	110 \$
TOTAL	355 \$	415 \$	360 \$

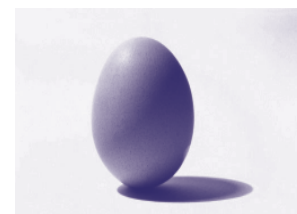
* Ratio 1/2 non disponible

SÉJOUR RÉPIT DE PÂQUES

**Souper spécial
de Pâques !**

5 au 9 avril 2012

Des vacances à Pâques ? Une sucrée de bonne idée !



	Tarif A	Tarif C
	Ratio régulier	
Jeudi au lundi 5 au 9 avril 2012 Arrivée 19h30, départ 16h30	360 \$	365 \$

* Limite de 50 personnes pour cette fin de semaine de répit.
Ratio 1/2 non disponible.

CAMP DE LA RELÂCHE

2 au 11 mars 2012

Tarif A

Ratio régulier

Tarif B

Ratio 1/2

Accomp. de Cité Joie

Tarif C

Ratio 1/1

Accomp. de l'extérieur

Option 1 : 5 jours

Lundi au vendredi, 5 au 9 mars 2012

Arrivée 10h30, départ 15h

Déficiência intellectuelle légère et autonome, déficiência motrice

Ratio 1/2 non disponible

A) 1 ^{er} versement à l'inscription	225 \$	275 \$	225 \$
B) 2 ^e versement (postdaté 01-01-2012)	100 \$	110 \$	105 \$
C) 3 ^e versement (postdaté 01-02-2012)	100 \$	100 \$	100 \$
TOTAL	425 \$	485 \$	430 \$

Option 2 : 8 jours

Vendredi au vendredi, 2 au 9 mars 2012

Arrivée 19h30, départ 15h30

Déficiência intellectuelle légère et autonome, déficiência motrice

Ratio 1/2 non disponible

A) 1 ^{er} versement à l'inscription	340 \$	350 \$	340 \$
B) 2 ^e versement (postdaté 01-01-2012)	200 \$	225 \$	205 \$
C) 3 ^e versement (postdaté 01-02-2012)	100 \$	125 \$	100 \$
TOTAL	640 \$	700 \$	645 \$

Option 3 : 7 jours

Lundi au dimanche, 5 au 11 mars 2012

Arrivée 10h30, départ 15h30

Déficiência intellectuelle légère et autonome, déficiência motrice

Ratio 1/2 non disponible

A) 1 ^{er} versement à l'inscription	350 \$	310 \$	350 \$
B) 2 ^e versement (postdaté 01-01-2012)	100 \$	200 \$	105 \$
C) 3 ^e versement (postdaté 01-02-2012)	100 \$	110 \$	100 \$
TOTAL	550 \$	620 \$	555 \$

Option 4 : 10 jours

Vendredi au dimanche, 2 au 11 mars 2012

Arrivée 19h30, départ 15h30

Enfants seulement - Déficiência intellectuelle légère et autonome / déficiência motrice

Ratio 1/2 non disponible

A) 1 ^{er} versement à l'inscription	450 \$	500 \$	450 \$
B) 2 ^e versement (postdaté 01-01-2012)	250 \$	250 \$	250 \$
C) 3 ^e versement (postdaté 01-02-2012)	125 \$	135 \$	130 \$
TOTAL	825 \$	885 \$	830 \$

Options 5 et 6 : Répit de fin de semaine aussi disponible durant la relâche

Pour tous

Option 5 : Fin de semaine du 2 au 4 mars 2012

Option 6 : Fin de semaine du 9 au 11 mars 2012

Tarifs : même que pour ratio régulier, ratio 1/2 et 1/1

POLITIQUES DU SERVICE DE RÉPIT DE CITÉ JOIE

A) POLITIQUE D'ACCUEIL

1. Afin d'assurer le bien-être des usagers en situation de répit,
2. Afin de respecter le rythme et les capacités de chacun tout en favorisant la pratique d'activités récréatives,
3. Afin de maintenir une ambiance agréable pendant le séjour,
4. Afin d'éviter les troubles de comportement, de désorganisation et d'assurer la sécurité maximale des usagers et du personnel,
5. Afin que le prix demandé à l'utilisateur se rapproche progressivement du coût de revient du service que doit assumer Cité Joie,
6. Afin de sauvegarder ce service et planifier un développement harmonieux,

IL EST CONVENU QUE :

- * Tous les nouveaux adhérents au Service de répit devront être soumis à une rencontre avec le personnel de Cité Joie.
- * Les usagers seront évalués en fonction de leur niveau d'autonomie, et ce, en concertation avec les parents ou le responsable.
- * Le ratio intervenant/usager sera déterminé par le personnel de Cité Joie, et ce, en concertation avec les parents ou le responsable.
- * Le coût du séjour sera majoré en fonction du ratio convenu.
- * Une réévaluation de l'usager pourrait être réalisée au cours de l'année, et ce, afin de réajuster le ratio au besoin.
- * Les personnes démontrant des comportements d'agressivité ou de désorganisation, des problèmes de santé majeurs ou manifestant des comportements inacceptables envers les autres usagers et le personnel ne sont pas admissibles au Service de répit Cité Joie.

OBLIGATIONS DES PARENTS ET DES RESPONSABLES DE LA PERSONNE :

- * Compléter et remettre une fiche santé détaillée
- * S'assurer que l'état de santé de la personne lui permet de participer à un séjour
- * Signaler toute information complémentaire sur l'état de santé de la personne lors de son arrivée à Cité Joie.

VOLET ACCOMPAGNATEUR DE L'EXTÉRIEUR

Cette politique s'applique :

1. À tous les adhérents au Service de répit Cité Joie nécessitant un ratio 1/1.
2. Aux familles désirant se prévaloir d'un accompagnateur extérieur qu'elles auront elles-mêmes recruté.

Conditions :

1. L'accompagnateur devra être âgé de 17 ans ou plus.
2. L'accompagnateur de l'extérieur devra avoir reçu une formation concernant la personnes qu'il encadrera. Cette formation devra être offerte par la famille.

L'accompagnateur aura la responsabilité :

- 1) d'assurer les actes de vie quotidiens en prenant à charge l'alimentation, l'habillement, les déplacements et l'hygiène
- 2) d'assurer le support lors de la pratique d'activités, de la préparation des bagages, de l'encadrement de nuit et des soins et de la médication

- 3) L'accompagnateur doit respecter les règlements et règles de sécurité, de conduite et de fonctionnement en vigueur à Cité Joie.
- 4) L'accompagnateur doit signaler, dans un rapport écrit et remis à l'animateur, tous les problèmes liés à la santé, au comportement et tout incident, accident ou bris pouvant survenir lors du séjour.
- 5) L'accompagnateur personnalisé ne peut être une personne qui est déjà au service de Cité Joie.
- 6) Les frais d'hébergement de l'accompagnateur personnalisé, fixés par la direction de Cité Joie, sont payables à l'arrivée de l'utilisateur.
- 7) La rémunération de l'accompagnateur est sous la responsabilité de la famille et le taux versé doit s'harmoniser avec celui versé par Cité Joie.
- 8) Cité Joie se réserve le droit d'intervenir auprès de l'accompagnateur si ce dernier ne répond pas aux conditions de la présente politique.
- 9) Cité Joie se réserve le droit de refuser un accompagnateur jugé inapte à réaliser la tâche.
- 10) Cité Joie se réserve le droit de mettre fin à un séjour si l'accompagnateur ne respecte pas les conditions énoncées dans la présente politique.

B) POLITIQUE D'ARRIVÉE ET DE RETARD

1. Afin d'éliminer les problèmes causés par l'arrivée hâtive et le départ tardif des usagers,
2. Afin de réduire au maximum les coûts engendrés en salaire par le départ tardif des usagers à la fin des séjours,
3. Afin de permettre à notre personnel étudiant (qui termine les cours en fin d'après-midi) d'effectuer tous les préparatifs nécessaires à l'accueil des vacanciers,

IL EST CONVENU QUE :

- * **L'arrivée au Service de répit Cité Joie aura lieu à partir de 19h30.**
- * **Le départ du Service de répit Cité Joie aura lieu entre 15h30 et 16h30.**
- * Aucun vacancier ne sera admis avant 19h30 à l'arrivée du Service de répit Cité Joie.
- * L'arrivée (Centre de jour : formule journalière sur semaine) aura lieu à partir de 9h.
- * Le départ (Centre de jour : formule journalière sur semaine) aura lieu à 16h.
- * Pour toute arrivée plus tôt que l'heure identifiée ci-haut, une demande devra être faite au préalable à Marie-Noëlle Savard.
- * Des frais supplémentaires seront chargés afin de défrayer le salaire des intervenants et les frais inhérents (repas si nécessaire).
- * Pour tout retard, un montant de 10 \$/30 minutes et 20 \$/heure devra être déboursé par les parents ou le responsable.

C) POLITIQUES EN VIGUEUR POUR 2011-2012

- * Les membres du Service de répit inscrits avant septembre 2002 et nécessitant un ratio 1/1 ou les personnes ne répondant pas aux conditions d'admissibilité du Camp de vacances été 2011 sont priés de communiquer avec Marie-Noëlle Savard avant de s'inscrire et de réserver leurs dates de séjours répit.
- * Nouveaux adhérents au Service de répit Cité Joie
 - Pour tous les nouveaux adhérents au service nécessitant un ratio particulier (1/1), la famille aura l'obligation de recruter et d'embaucher son accompagnateur. Cette procédure doit respecter les conditions déjà définies par la direction.
 - Cité Joie se réserve le droit de limiter le nombre de nouvelles inscriptions selon sa capacité d'accueil.
 - Cité Joie se réserve le droit de refuser tout nouvel adhérent en conformité avec sa politique d'accueil.

* Usagers membres avant septembre 2002

- Cité Joie se réserve le droit de limiter le nombre de places disponibles aux personnes nécessitant un ratio particulier, et ce, en vertu du nombre d'intervenants disponibles.
- Cité Joie recommande aux familles de se prévaloir graduellement de la nouvelle formule d'accompagnement identifiée dans ce document.

* Droit de départ prématuré

- Cité Joie se réserve le droit de mettre fin prématurément à un séjour de répit si l'individu démontre des comportements d'agressivité ou de désorganisation, des problèmes de santé majeurs ou des comportements jugés inacceptables par la direction.
- Dans le cadre d'un départ prématuré pour des raisons d'agressivité, de désorganisation ou de non-acclimatation, aucun remboursement ne sera versé.
- Dans le cas d'un départ prématuré pour des raisons de santé, Cité Joie s'engage à rembourser un maximum de 50 % des frais de séjour de la période inoccupée.

* Droit de refus d'inscription

- Cité Joie se réserve le droit de refuser l'inscription d'un usager dans le cas où cette personne démontrerait des comportements d'agressivité, de désorganisation, des problèmes de santé majeurs ou des comportements inacceptables envers les autres vacanciers et le personnel.

L'ensemble de ces mesures est de nature préventive et vise à assurer notre capacité à intervenir avec notre équipe d'intervenants étudiants auprès des personnes qui utilisent ce service et à assurer un séjour agréable aux participants.

Ces mesures contribuent à créer un milieu de vie où il sera possible d'harmoniser le volet récréatif du programme au volet de soutien à la famille, et ce, dans le respect des exigences que notre type d'accueil nécessite.

POUR RÉSERVATION ET INSCRIPTION :

Marie-Noëlle Savard

(418) 849-7183

mnsavard@citejoie.com

Ou inscrivez-vous en ligne au www.citejoie.com



GROUPE PERSPECTIVE
l'efficacité en ressources humaines



Les Clubs Rotary de la
région de Québec

**Santé
et Services sociaux**
Québec

**Agence
de développement
de réseaux locaux
de services de santé
et de services sociaux**
Québec

Centre de santé et de services sociaux
de Québec-Nord

VEUILLEZ IDENTIFIER CI-BAS LES SÉJOURS SÉLECTIONNÉS :

- 16/09/11 au 18/09/11 (enfants et adultes)
- 23/09/11 au 25/09/11 (adultes)
- 30/09/11 au 02/10/11 (adultes)
- 07/10/11 au 10/10/11 (enfants et adultes) - Action de grâce
- 14/10/11 au 16/10/11 (adultes)
- 21/10/11 au 23/10/11 (adultes)
- 28/10/11 au 30/10/11 (enfants et adultes)
- 04/11/11 au 06/11/11 (adultes)
- 11/11/11 au 13/11/11 (enfants et adultes)
- 18/11/11 au 20/11/11 (adultes)
- 25/11/11 au 27/11/11 (adultes)
- 02/12/11 au 04/12/11 (adultes)
- 09/12/11 au 11/12/11 (enfants)
- 16/12/11 au 18/12/11 (adultes)
- 13/01/12 au 15/01/12 (adultes)
- 20/01/12 au 22/01/12 (enfants et adultes)
- 27/01/12 au 29/01/12 (adultes)
- 03/02/12 au 05/02/12 (enfants et adultes)
- 10/02/12 au 12/02/12 (adultes)
- 17/02/12 au 19/02/12 (enfants)
- 24/02/12 au 26/02/12 (adultes)
- 02/03/12 au 04/03/12 (enfants et adultes)
- 09/03/12 au 11/03/12 (enfants et adultes)
- 16/03/12 au 18/03/12 (adultes)
- 23/03/12 au 25/03/12 (adultes)
- 30/03/12 au 01/04/12 (enfants)
- 05/04/12 au 09/04/12 (adultes) - Pâques
- 13/04/12 au 15/04/12 (enfants et adultes)
- 20/04/12 au 22/04/12 (adultes)
- 27/04/12 au 29/04/12 (adultes)
- 04/05/12 au 06/05/12 (adultes)
- 11/05/12 au 13/05/12 (enfants)
- 18/05/12 au 21/05/12 (enfants et adultes) - Fête de la Reine
- 25/05/12 au 27/05/12 (adultes)
- 01/06/12 au 03/06/12 (enfants et adultes)
- 08/06/12 au 10/06/12 (enfants et adultes)

CAMPS D'HIVER

FICHE D'INSCRIPTION 2011-2012

Compléter et retourner

Section réservée à
l'usage de Cité Joie

No d'inscription :

Inscription reçue le :

/ /
jour mois année

Nom du vacancier : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Code postal : _____

Tél. : Rés. () _____ Bureau () _____

Adresse courriel : _____

Numéro d'assurance maladie (obligatoire) : _____ Exp. : _____

Sexe : F M Date de naissance : ____/____/____ Âge : _____
jour mois année

Déficiences : _____

Première visite à Cité Joie : Oui Non Utilisation d'un fauteuil roulant : Oui Non

Réside chez : M. ou Mme _____

Famille naturelle Famille d'accueil Ressource de type familial Résidence intermédiaire

Autres (spécifiez) : _____

VEUILLEZ INDIQUER LE OU LES SÉJOURS SÉLECTIONNÉS :

LES RÉVEILLONNEUX

27/12/11 au 31/12/11 _____

LES PIONNIERS

04/01/12 au 08/01/12 _____

CAMP DE LA RELÂCHE

Option 1 : 05/03/12 au 09/03/12 _____ Option 3 : 05/03/12 au 11/03/12 _____
Option 2 : 02/03/12 au 09/03/12 _____ Option 4 : 02/03/12 au 11/03/12 _____

DÉTAILS DU PAIEMENT

Option choisie : A _____ (1 versement) B _____ (3 versements)

Payeur	1 ^{er} versement	Montant 2 ^e versement	3 ^e versement
Parent	_____ \$	_____ \$	_____ \$
Curateur public du Québec - Intervenant : _____	_____ \$	_____ \$	_____ \$
CLSC - Établissement et intervenant : _____	_____ \$	_____ \$	_____ \$
Adresse, code postal, numéro de tél. : _____	_____ \$	_____ \$	_____ \$
Autre - Nom et coordonnées : _____	_____ \$	_____ \$	_____ \$
Adresse, code postal, numéro de tél. : _____	_____ \$	_____ \$	_____ \$

Mode de paiement : Chèque (Faire vos chèques à : Cité Joie inc.) Visa* MasterCard* * Un seul versement autorisé

Numéro de carte _____ Expiration _____

J'autorise Cité Joie à prélever sur ma carte les montants identifiés ci-haut, à la date prévue dans le document informatif.

Signature : _____

Nom du répondant : _____

Signature : _____ Date : _____

Répit spécialisé pour la clientèle autiste

Cité Joie offre cette année la possibilité à la clientèle autiste de bénéficier de séjours répit plus spécialisés et distinctifs. Dans un pavillon complètement autonome, selon un ratio de 1/3, nous offrirons mensuellement la possibilité à cette clientèle de bénéficier de ce service. Les places sont limitées, réservez tôt !

Dates disponibles :

- 21 au 23 octobre 2011
- 25 au 27 novembre 2011
- 9 au 11 décembre 2011
- 27 au 29 décembre 2011
- 27 au 29 janvier 2012
- 17 au 19 février 2012
- 5 au 7 mars 2012
- 30 mars au 1^{er} avril 2012
- 20 au 22 avril 2012
- 11 au 13 mai 2012

**Accueil
souple et adapté**

**Pavillon
autonome et
sécuritaire**

Tarifs :

200 \$ par fin de semaine de répit
100 \$ par journée supplémentaire

**Environnement
reposant**

**Interventions
personnalisées**



Un minimum de 6 participants par séjour est requis.
Places limitées. Réservez tôt !
Formulaire d'inscription au verso.

Information : Marie-Noëlle Savard, 418-849-7183

CAMPS D'HIVER

FICHE D'INSCRIPTION 2011-2012

Compléter et retourner

Section réservée à
l'usage de Cité Joie

No d'inscription :

Inscription reçue le :

/ /
jour mois année

Nom du vacancier : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Code postal : _____

Tél. : Rés. () _____ Bureau () _____

Adresse courriel : _____

Numéro d'assurance maladie (obligatoire) : _____ Exp. : _____

Sexe : F M Date de naissance : ____/____/____ Âge : _____
jour mois année

Déficiences : _____

Première visite à Cité Joie : Oui Non Utilisation d'un fauteuil roulant : Oui Non

Réside chez : M. ou Mme _____

Famille naturelle Famille d'accueil Ressource de type familial Résidence intermédiaire

Autres (spécifiez) : _____

VEUILLEZ INDIQUER LE OU LES SÉJOURS SÉLECTIONNÉS :

RÉPIT SPÉCIALISÉ POUR CLIENTÈLE AUTISTE

21/10/11 au 23/10/11 _____ 09/12/11 au 11/12/11 _____ 17/02/12 au 19/02/12 _____ 20/04/12 au 22/04/12 _____
25/11/11 au 27/11/11 _____ 27/01/12 au 29/01/12 _____ 30/03/12 au 01/04/12 _____ 11/05/12 au 13/04/12 _____

DÉTAILS DU PAIEMENT

Option choisie : A _____ (1 versement) B _____ (3 versements)

Payeur	1 ^{er} versement	2 ^e versement	3 ^e versement
Parent	_____ \$	_____ \$	_____ \$
Curateur public du Québec - Intervenant : _____	_____ \$	_____ \$	_____ \$
CLSC - Établissement et intervenant : _____			
Adresse, code postal, numéro de tél. : _____	_____ \$	_____ \$	_____ \$

Autre - Nom et coordonnées : _____			
Adresse, code postal, numéro de tél. : _____	_____ \$	_____ \$	_____ \$

Mode de paiement : Chèque (Faire vos chèques à : Cité Joie inc.) Visa* Master Card* * Un seul versement autorisé

Numéro de carte _____ Expiration _____

J'autorise Cité Joie à prélever sur ma carte les montants identifiés ci-haut, à la date prévue dans le document informatif.

Signature : _____

Nom du répondant : _____

Signature : _____ Date : _____

Retourner à : Cité Joie, Programme Automne-Hiver, 28 chemin des Cascades, Lac-Beauport (QC) G3B 0C4

Cette demande d'inscription ne constitue pas une acceptation automatique et finale.